



### Landerneau politique togolais

## L'ANC sur le point de vivre la première crise majeure de son existence ?

L'Alliance nationale pour le changement de Jean-Pierre Fabre est-elle sur le point de vivre la première crise majeure de son existence ? Une fédération du parti à l'étranger vient de saisir les premiers responsables à travers une correspondance sur les nouvelles ...



PAGE 3

### ECONOMIE



#### Finance

## Les acteurs budgétaires sensibilisés sur leur rôle et responsabilité

Dans le cadre de la mise en œuvre de la déconcentration de l'ordonnancement et du basculement du budget de moyens en budget programme, des agents de la Direction nationale du contrôle financier (DNCF) et de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) effectuent une ...

PAGE 5

### ECONOMIE



#### Transport

## La Plateforme industrielle d'Adétikopé offre des véhicules électriques à 3 ministères

La Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a offert des véhicules électriques à 3 ministères. Il s'agit notamment ...

PAGE 5

### Littérature orale

## Le conte à l'ère moderne

Depuis la Renaissance, les contes font l'objet de réécritures, donnant naissance au fil des siècles à un genre écrit à part entière. Cependant, il est distinct du roman, de la nouvelle et du récit d'aventures par ...

PAGE 9



## Coopération bilatérale

# Nouveau ballet diplomatique hier à la présidence de la République

Après avoir reçu les lettres de créance de huit ambassadeurs en fin de semaine dernière, le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, a encore reçu cette semaine neuf nouveaux ambassadeurs fraîchement accrédités dans notre pays. Ce fut donc un véritable ballet diplomatique hier à la présidence de la République.

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

## Démocratie togolaise : comment peut-on expliquer ce qui s'apparente à un recul ?

Selon un classement effectué par The Economist Intelligence Unit (EIU) de la Grande Bretagne et Freedom House (Etats-Unis) le Togo est parmi les pays où il y a eu un recul démocratique ces derniers mois. Il est vrai que depuis la présidentielle du 22 février 2020, pour des raisons sécuritaires et sanitaires notre pays a restreint les libertés individuelles et collectives. Toutefois, peut-on parler de recul démocratique à proprement parler ?

Le pays de Faure Gnassingbé a connu une élection présidentielle le 22 février 2020. Ne voulant pas compter parmi les pays qui connaissent des conflits post-électorales et surtout face à la menace terroriste qui devient de plus en plus évidente, les dirigeants du pays ont choisi de renforcer la sécurité. Il fallait enrayer toutes les menaces à la paix civile.

Pendant et après le processus électoral, de nouvelles menaces ont vu le jour. Il s'agit de la revendication ...

PAGE 3

### Transit de drogue par le PAL

## Le Haut conseil pour la mer veut trouver les personnes impliquées

Selon des informations rendues publiques par des médias internationaux dont RFI il y a quelques jours, le 2 mars 2021, la police nigérienne interceptait à Niamey, dix-sept (17) tonnes de résine de cannabis, d'une valeur marchande de 20 milliards de FCFA en provenance du Liban et ayant transité par le ...



PAGE 11

	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Mali Tony Blair aux chevets de la transition</p>  <p>P 4</p>	<p>Forêts La pandémie de Covid-19 rappelle qu'il faut les préserver</p>  <p>P 9</p>	<p>Covid-19-déchets médicaux et dangereux L'Afrique risque-t-elle encore d'être la poubelle du monde ?</p>  <p>P 10</p>
---	---	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# L'entreprise SAM UNITED, grossiste des produits BB et SNB bénéficie d'un financement de 7 000 000 F CFA pour relancer ses activités

**Implantée dans le quartier zanguera à Lomé, la société SAM UNITED est spécialisée dans la distribution en gros des produits BB et SNB. Faisant face à de sérieux problèmes d'écoulement de ses stocks depuis le début de la crise sanitaire, Samtou Sélom Komla responsable de la société s'informe davantage auprès du FNFI pour voir dans quelles conditions il pourrait être éligible au Crédit Relance pour dynamiser ses activités. Ayant pris connaissance des conditions à remplir, notre jeune promoteur se met en ordre de bataille, met toutes les chances de réussite de son côté et obtient par la suite un financement de 7 000 000 FCFA pour passer à échelle ses activités. Nous décidons de partager avec vous dans le présent numéro de votre rubrique «Echos des bénéficiaires des produits FNFI», ses témoignages...**

L'avènement du Covid 19 a entraîné beaucoup de pertes dans différentes entreprises, ce qui a poussé le FNFI à mettre en place de nouvelles mesures afin de dynamiser les activités des entreprises impactées par le COVID 19.

Au nombre des entreprises impactées et qui ont voulu donner un souffle nouveau à leurs affaires, l'entreprise SAM UNITED, spécialisée dans la distribution en gros des boissons de la BB et de la SNB. Pour ce jeune promoteur, la crise a laissé des séquelles qu'il est temps de réparer s'il veut que son entreprise évolue vers la prospérité.

«Depuis le début du Covid 19, mes opérations font

face à un ralentissement dû à l'arrêt soudain des activités et à cause des restrictions imposées par le couvre-feu. Il vous en souvient que les bars et restaurants ont fermé leurs portes pendant une certaine période. Toutes ces situations ont entraîné une baisse d'activités au niveau de mon entreprise, car je n'arrivais pas à écouler mes produits. Voyant les choses prendre cette tournure, il me fallait trouver des financements additionnels pour pouvoir relancer mes activités. C'est ainsi que j'ai appris que le FNFI a mis en route un produit spécialement destiné à accompagner les entreprises impactées par le Covid qui veulent



**Samtou Sélom Komla**

se relancer. Je me suis donc approché du FNFI, je me suis renseigné et j'ai soumis mon dossier via le

site internet du FNFI. Par la suite, j'ai été contacté par le FNFI et Orabank et je me suis vu octroyer un crédit d'un montant de 7.000.000 FCFA. Une partie de cette somme m'a permis de renforcer mon stock comme vous pouvez le voir, et l'autre partie me sert actuellement de fond de roulement », indique le jeune promoteur, visiblement soulagé d'avoir trouvé le moyen de relancer ses activités.

Samtou Sélom Komla mesure déjà la portée du crédit qu'il a reçu, et pour cause il mesure déjà les avancées que le crédit du FNFI lui a permis de réaliser.

« Je mesure avec assez de joie tout ce que le FNFI m'a permis de réaliser grâce au Crédit de Relance. Grâce à ce financement qui m'a permis d'avoir un stock important, j'ai diversifié ma clientèle, car j'ai une capacité nouvelle de desservir assez de clients au même moment. Ceci me permet de diversifier par la même occasion mes sources de revenus pour faire face sans difficultés au remboursement de mon crédit. »

**KD**

**Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel**



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... de la victoire par l'un des candidats avant même la proclamation des résultats. Ensuite, pendant des mois et jusqu'à ce jour, ce candidat et ses partisans continuent de défier l'autorité établie et d'appeler les Togolais à la révolte. Face à une telle situation, les autorités judiciaires et sécuritaires

ne pouvaient qu'agir. Ce qui a poussé le contestataire à se cacher. Il n'a pas pour autant changé d'attitude, au contraire, il continue de plus bel. Par ailleurs, dans le but de mettre fin aux fréquents débordements, le gouvernement a renforcé la loi sur les manifestations publiques.

C'est dans ce contexte que le coronavirus est arrivé dans notre pays. Si l'on est tous d'accord qu'on ne peut plus accepter de grands rassemblements, l'on doit facilement comprendre que le gouvernement refuse toute manifestation publique depuis lors. Dans le cadre de la lutte contre le

coronavirus dans notre pays, il y a eu assez de restrictions des libertés individuelles et collectives.

Dans plusieurs pays, la démocratie a été rudement mise à l'épreuve par les décisions que nécessitait la lutte contre ce virus. Au regard de ce qui précède peut-on affirmer qu'il y a

eu recul démocratique au Togo ces derniers mois ? Il faut préciser qu'avant d'adopter les restrictions, le gouvernement a obtenu auprès de l'Assemblée nationale, le vote d'une loi d'habilitation afin de prendre des décisions par ordonnance.

**La rédaction**

## Coopération bilatérale

## Nouveau ballet diplomatique hier à la présidence de la République

**Après avoir reçu les lettres de créance de huit ambassadeurs en fin de semaine dernière, le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, a encore reçu cette semaine neuf nouveaux ambassadeurs fraîchement accrédités dans notre pays. Ce fut donc un véritable ballet diplomatique hier à la présidence de la République.**

Les nouveaux ambassadeurs viennent du Venezuela, du Mali, de l'Italie, de l'Algérie, du Danemark, de la Sierra Leone, de la Norvège, de la Zambie et du Rwanda. La diplomate vénézuélienne, Teresa Orsini Pic, souhaite œuvrer pour l'amélioration, le renforcement du partenariat entre son

pays et le nôtre dans divers domaines dont l'agriculture (café, cacao), les logements sociaux et la recherche scientifique.

« Entre le Mali et la République togolaise, on ne parle pas de coopération, mais de fraternité. Je suis venu pour apporter les remerciements des autorités maliennes



**Faure Gnassingbé (à droite) et Teresa Orsini Pic, la diplomate vénézuélienne**

et du peuple malien à monsieur le président de la République pour son engagement dans

la résolution de la crise malienne », a pour sa part déclaré Abdoul Kader Touré, l'ambassadeur du

Mali.

La nouvelle ambassadrice de l'Italie Daniela D'Orlandi, assure que son pays partage la priorité du Togo qu'est la lutte contre le terrorisme et l'insécurité dans la sous-région et au Sahel. Tous les autres diplomates entendent œuvrer pour le renforcement de la coopération bilatérale avec Lomé dans divers domaines tels que le commerce, le transport, la santé, la lutte contre la Covid-19 et le VIH Sida, la science, la culture etc...

**Edem Dadzie**

## Landerneau politique togolais

## L'ANC sur le point de vivre la première crise majeure de son existence ?

**L'Alliance nationale pour le changement de Jean-Pierre Fabre est-elle sur le point de vivre la première crise majeure de son existence ? Une fédération du parti à l'étranger vient de saisir les premiers responsables à travers une correspondance sur les nouvelles orientations adoptées. Elle ne semble pas du tout d'accord avec les récentes résolutions prises lors d'un Conseil national. À quoi doit-on s'attendre dans les jours, semaines et mois à venir pour l'ANC ?**

Sortie affaiblie de la récente élection présidentielle du 22 février 2020, l'ANC continue de se chercher. À la suite d'un Conseil national organisé en fin d'année dernière, le parti a décidé de revoir certaines de ses positions qui ne l'ont pas du tout favorisé sur la scène politique nationale. Les membres d'une fédération européenne du parti rejettent tout simplement la nouvelle posture du parti qui met désormais le dialogue en avant.

Pour revenir sur la présidentielle de 2020, ces membres de l'ANC refusent d'admettre que

l'Unir puisse dépasser leur parti au point où un communiqué signé à l'époque par le vice-président Patrick Lawson, puisse reconnaître que « les candidats du MPDD et d'Unir sont en tête ». Les contestataires n'acceptent pas du tout la participation de leur parti aux discussions au sein de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP). « Nous sommes surpris qu'après l'épisode 2017-2018, l'ANC puisse encore accorder la moindre crédibilité au régime RPT/Unir au point de vouloir engager des discussions avec ce dernier. Combien de discussions, dialogues

et autres concertations nous faut-il avant de comprendre une fois pour de bon, que nous faisons face à une dictature qui ne s'en ira que sous la pression d'une mobilisation massive des citoyens ? Nous pensons que dans les conditions actuelles de démobilitation et d'atomisation de l'opposition, toute discussion avec le régime doit être proscrite », écrivent-ils.

Or, il s'agit d'un cadre mis en place suite aux consultations initiées par le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des



**Jean-Pierre Fabre, président national de l'ANC**

territoires, Payadowa BoukpeSSI. Son objectif est de mettre les acteurs politiques togolais autour d'une table de discussion afin qu'ils puissent s'accorder sur les conditions d'organisation des futures élections régionales. Alors, si certains membres de l'ANC ne veulent pas entendre parler, que proposent-ils à leurs premiers responsables ? S'ils n'ont pas la mémoire courte, ils devraient

pouvoir se souvenir que la stratégie de la chaise vide a coûté cher à leur parti par le passé.

Les frondeurs réclament également un congrès extraordinaire. Y aurait-il une volonté d'évincer Jean-Pierre Fabre à la tête du parti ? Mais, on pourrait aussi s'interroger sur le poids réel des membres de cette fédération qui visiblement, s'opposent aux dirigeants du parti.

**E. Dadzie**

## Présidentielle au Congo-Brazza

# Avec 88,57% des suffrages, Sassou Nguesso réalise le carton plein au 1er tour

**C'était prévisible. Près de 90% des voix pour le président sortant, une image d'un plébiscite parfait pour celui qui préside aux destinées du pays depuis 36 années consécutives. Ces résultats provisoires, publiés par la Commission électorale du Congo mardi 23 mars 2021, ont été annoncés par le ministre de l'intérieur du pays à la télévision nationale transmise en direct, moins de 48 heures après le décès de l'opposant Guy-Brice Parfait Kolélas, arrivé deuxième à ce scrutin.**

C'est une victoire écrasante et une victoire sans surprise. À l'issue du premier tour de l'élection présidentielle organisé dimanche 21 mars, Denis Sassou Nguesso a été réélu pour un quatrième mandat à la tête du Congo avec 88,57 % des suffrages, selon les résultats provisoires annoncés ce mardi par Raymond Zéphirin Mboulou, le ministre de l'Intérieur. Le taux de participation s'est établi, lui, à 67,55%.

Guy-Brice Parfait Kolélas, décédé du Covid-19 dans la nuit de dimanche à lundi

lors de son transfert vers la France, a pour sa part obtenu 7,84 % des voix. Il était considéré comme le principal adversaire du chef de l'État. Testé positif au Covid-19 dès vendredi après-midi, le chef de l'Union des démocrates humanistes (UDH)-Yuki, n'avait pu animer son dernier meeting de campagne à Brazzaville, postant dimanche, juste avant l'ouverture des bureaux de votes, une vidéo dans laquelle il affirmait « se battre contre la mort ».

À 61 ans, il a donc perdu son dernier combat. Sans

connaître les résultats de celui qui l'opposait pour la seconde fois au chef de l'État congolais.

Mathias Dzon, l'ancien ministre des Finances devenu opposant, a quant à lui été crédité de 1,90 % des suffrages. Il avait prévenu qu'il n'accepterait sans doute pas les résultats officiels au motif que la commission électorale est, selon lui, « une commission partisane, qui ne prévoit que la victoire du candidat au pouvoir ».

Selon les chiffres communiqués par le



**Denis Sassou Nguesso**

ministre de l'Intérieur, le président sortant est arrivé très largement en tête dans la totalité des 108 sous-préfectures du pays, à l'exception de celles de Kinkala et de Louingui, dans le Pool, et d'un arrondissement

de Brazzaville (Makélékélé), tous remportés par Guy-Brice Parfait Kolélas. Mathias Dzon, lui, a réussi son meilleur score dans sa ville natale de Gamboma, où il frôle les 4,5 %.

**T.M.**

## Niger / Présidentielle 2021 / Victoire de Mohamed Bazoum

# Mahamane Ousmane appelle à une marche de contestation

**Au Niger, l'opposant Mahamane Ousmane rejette les résultats définitifs de la présidentielle. Au cours d'une conférence de presse, Mahamane Ousmane conteste le verdict de la Cour qui a validé la victoire de Mohamed Bazoum et appelle à une marche pacifique sur l'ensemble du territoire.**

La Cour constitutionnelle a confirmé dimanche l'élection du candidat du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA), Mohamed Bazoum comme nouveau président du Niger. Il a obtenu 2.490.049 voix, soit 55,66%. Quant à son adversaire, l'ancien président, Mahamane Ousmane, il a obtenu 1.983.072 voix, soit 44,34%. La Cour a constaté que Mohamed Bazoum a obtenu le plus grand nombre de voix et le déclare par conséquent, élu président

de la République du Niger pour un mandat de cinq ans à compter du 2 avril 2021, après avoir annulé les résultats de 73 bureaux de vote, sans plus de précisions. Le taux de participation est de 62,91%. Des chiffres qui ne diffèrent pas de ceux publiés le 23 février par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Mahamane Ousmane a également appelé la population, les ambassades présentes au Niger et les forces de sécurité à refuser le fait accompli.

« Nous demandons au peuple nigérien souverain, sans délai, de se mobiliser, comme un seul homme, dans la fraternité et la cohésion nationale, pour défendre sa souveraineté à travers une marche démocratique et pacifique sur l'ensemble du territoire national. Et faire échec, par tous les moyens de droit, à cette tentative d'usurpation du pouvoir. »

La confirmation de la victoire de Mohamed Bazoum est également contestée par Djibril Oumarou, consultant à Baltimore aux USA. Il est aussi, le directeur



**Mahamane Ousmane**

de la Communication du Mouvement Patriotique Nigérien (MPN Kiishin Kassa), dirigé par l'ancien ministre Ibrahim Yacouba, arrivé 5ème lors du premier tour du 27 décembre 2020. Djibril Oumarou, est aussi,

le secrétaire général du Cadre d'action debout Niger debout, une plateforme regroupant les partis politiques de l'opposition et des indépendants issus de la diaspora.

**T.M. et Deutschewelle.com**

## Mali

# Tony Blair au chevet de la transition

**La visite de l'ancien Premier ministre britannique à Bamako s'est déroulée au pas de charge. À la presse, il a déclaré que l'institut qui porte son nom est prêt à apporter son soutien aux réformes institutionnelles en cours, et dans l'organisation des scrutins prévus en principe l'an prochain, notamment l'élection présidentielle.**

Outre Bah N'Daw, le président de transition avec lequel il a eu un déjeuner de travail, l'ancien dirigeant britannique a rencontré des responsables de l'organisation des élections, notamment la présidentielle prévue l'an prochain. L'institut de l'ancien Premier ministre est disposé à apporter son appui au Mali dans

le cadre des réformes institutionnelles et l'organisation des futures échéances.

« Nous sommes tout à fait disponibles pour accompagner le gouvernement de la transition sur les axes très importants, y compris les réformes institutionnelles et le processus électoral », a expliqué Tony Blair.

D'après nos informations, entre autres décisions, Tony Blair a décidé de mettre deux experts à la disposition du Mali : l'un sera chargé d'aider dans le cadre des réformes institutionnelles, l'autre des prochaines consultations électorales. Ce dernier travaillera notamment avec le général malien Siaka Sangaré, délégué général



**Tony Blair**

aux élections et expert de renommée internationale. À des journalistes, l'entourage de Tony Blair a rappelé que la crédibilité

des prochaines élections passe par une démarche inclusive des pouvoirs publics.

**T.M. et Rfi.fr**

## Finance

## Les acteurs budgétaires sensibilisés sur leur rôle et responsabilité

**Dans le cadre de la mise en œuvre de la déconcentration de l'ordonnancement et du basculement du budget de moyens en budget programme, des agents de la Direction nationale du contrôle financier (DNCF) et de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) effectuent une tournée d'information et de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire. La tournée a commencé le 22 mars dernier et prend fin le 26 mars prochain.**

Cette tournée d'Aného. Après cette étape, la mission se rendra à Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong. Elle échangera avec des préfets, des maires des différentes communes et des directeurs des CHR et CHU de ces différentes villes. Le basculement du budget de moyens en budget programme a permis de

nommer des contrôleurs financiers délégués auprès des ordonnateurs, conformément aux dispositions de la loi organique n°2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances. De nouvelles missions et responsabilités sont confiées à ces contrôleurs financiers.

Selon les nouvelles dispositions, chaque ordonnateur exécute désormais les crédits qui lui sont alloués par le budget de l'Etat. Le ministre de l'Economie et des Finances est

l'ordonnateur unique des recettes du budget de l'Etat. Il doit mobiliser les fonds pour la prise en charge des dépenses de l'ensemble des départements ministériels et des organismes publics. Sa responsabilité est aussi de veiller à une bonne utilisation de l'argent du contribuable.

Conformément à la loi des finances n°2020-019 du 21 décembre 2020, les acteurs budgétaires, à savoir les ordonnateurs, les contrôleurs financiers et les comptables assignataires sont redevables devant la Cour

des comptes. « Tout agent d'un organisme public, qui engage les dépenses en dépassement de crédits ouverts, qui exécute une dépense sans engagement préalable visé par le contrôleur financier, est personnellement et pécuniairement responsable de son acte sans préjudice des sanctions administratives et judiciaires, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur », rappelle l'article 28 alinéa 6 de cette loi des finances.

Félix T

## Transport

## La Plateforme industrielle d'Adétikopé offre des véhicules électriques à 3 ministères

**La Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a offert des véhicules électriques à 3 ministères. Il s'agit notamment des ministères de la Santé et de l'Hygiène publique ; de l'Environnement et des Ressources forestières ; des Infrastructures et des Transports. Les dons ont été reçus lundi 22 mars par les ministres de ces trois départements sur le site de la Plateforme.**



Des véhicules

L'objectif de la Plateforme industrielle d'Adétikopé est de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone au Togo. « PIA, c'est des milliers d'emplois directs et indirects attendus à terme. En attendant, les efforts se multiplient, c'est dans cette optique que nous avons procédé à la remise de véhicules électriques exclusivement fabriqués par des femmes au ministère de la Santé, au ministère de l'Environnement, et au ministère du Transport. Ces véhicules réduiront l'empreinte carbone du Togo contribuant ainsi à une meilleure santé des populations tout en boostant l'emploi via l'entrepreneuriat », a indiqué la Plateforme sur ses réseaux sociaux.

La Plateforme industrielle d'Adétikopé sera construite sur 400 hectares. Dans les détails, l'infrastructure comptera parmi ses nombreux services logistiques : un parking d'une capacité de 700 camions, un parc pour le stockage de conteneurs d'une capacité de 12 500 EVP, un entrepôt pour charger, décharger et transférer les conteneurs, une plateforme de stockage du coton et d'autres matières premières, une zone de 200 000 m<sup>2</sup> dédiée aux autres activités logistiques, des routes et emprises routières. Plus de 130 milliards FCFA sont mobilisés pour réaliser ce projet.

F.T.

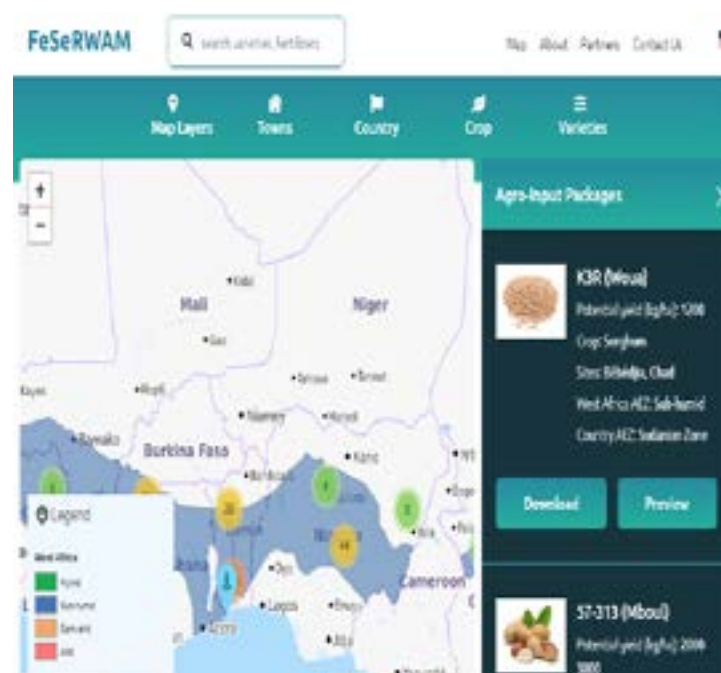
## Intrants agricoles

## Le Coraf met à disposition des agriculteurs une plateforme pour leur faciliter la vie

**Le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (Coraf), en partenariat avec le Centre international pour le développement des engrais (IFDC) a mis en place une plateforme numérique destinée aux agriculteurs. Le Feserwam est une carte des recommandations pour les engrais et les semences de l'Afrique de l'ouest.**

Le Feserwam fournit des informations techniques relatives aux zones de production des intrants agricoles. L'objectif de cette plateforme est de contribuer à l'augmentation des rendements agricoles dans les pays ouest africains. Selon le responsable adjoint du projet Feed the future enhancing growth through regional agricultural input systems (Engrais) pour l'Afrique de l'ouest, Dr Sansan Youl, près de 600 000 agriculteurs devraient être touchés par la recommandation sur les engrais et les semences pour la carte de l'Afrique de l'ouest.

La plateforme Feserwam est un système d'information géographique qui capture, stocke et visualise les données de recommandations sur les semences et les engrais. Elle permettra de fournir des informations techniques agricoles pouvant aider les agriculteurs à mieux cultiver, afin d'augmenter leurs rendements. Cette plateforme aide les utilisateurs dans la prise de décision. Ceux-ci bénéficient aussi des formations de la part des « agrodealers », des



vulgarisateurs agricoles et des partenaires.

Selon le Coraf, la plateforme contient des recommandations sur les intrants agricoles, les engrais, les semences et les bonnes pratiques agricoles, pour différentes cultures dans des zones agro-écologiques spécifiques. Plus de 250 variétés ont été mises en ligne sur la plateforme pour environ 25 cultures de 14 pays. Des données sont toujours en cours de collecte pour le Cap-Vert, la Gambie et la Mauritanie.

Pour le spécialiste sénior

de la mise à échelle au Coraf, Dr Caroline Makamto Sobgui, « Feserwam et les Paquets d'intrants agricoles (PIA) visent à augmenter considérablement la productivité et les moyens de subsistance des agriculteurs de la région ». Il ajoute : « nous recommandons fortement l'utilisation du Feserwam et des PIA car ce sont des résultats de la recherche et de l'innovation technologique. Ils sont destinés à aider les agriculteurs à mieux maîtriser les défis agricoles tels que le changement climatique ».

Félix Tagba

## Paix et émergence

# La justice sociale pour un Togo entre enjeux et stratégies

**S'il y a une notion aussi peu partagée, c'est bien celle de la justice sociale. Du fait de la distance entre l'acte et la parole, la justice sociale ne laisse quand même indifférent les Nations unies. Elles invitent les États membres à prendre en compte la justice sociale, en menant à l'échelon de leur pays des activités concrètes visant à promouvoir les buts et les objectifs proclamés lors du sommet mondial pour le développement social. Au Togo, nombreuses sont les initiatives prises en rapport avec les axes de la justice sociale.**

«

Les gouvernements se sont engagés à faire de l'élimination de la pauvreté et du chômage une de leurs priorités. Le renforcement de la justice, la promotion de l'équité, la démocratie, la participation et la transparence sont les axes de travail proposés par l'assemblée. «Ni paix ni développement sans justice sociale », tel est le thème 2019 lié à la justice sociale.

Le domaine de justice sociale concourt à l'éradication de la pauvreté. Il se concentre également sur l'objectif de plein emploi et de soutien à l'intégration sociale. La justice sociale est un principe fondamental de la coexistence pacifique et prospère au sein des nations et entre elles. L'Organisation internationale du travail (OIT), estime qu'environ 2 milliards de personnes, dont plus de 400 millions sont âgées de 15 à 29 ans, vivent actuellement dans des situations de fragilité et de conflit. La création d'emplois de meilleure qualité et un meilleur accès aux emplois pour les 40% les plus défavorisés peuvent augmenter les revenus et contribuer à des sociétés plus cohésives et équitables; ils sont donc importants pour prévenir les conflits violents et relever les défis après les conflits.

»

## La justice sociale, un prérequis pour toutes institutions



Justice sociale

De nombreuses organisations, y compris l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Bureau international du travail, font des déclarations sur l'importance de la justice sociale pour les personnes. De nombreuses organisations présentent également des plans pour une plus grande justice sociale en luttant contre la pauvreté, l'exclusion sociale et économique et le chômage.

Les syndicats et les groupes de campagne sont invités à encourager leurs membres et sympathisants à marquer cette journée. La Confédération générale des syndicats de Russie a déclaré que le slogan commun serait « Justice sociale et vie décente pour tous! ». Les écoles, les collèges et les universités peuvent préparer des activités spéciales pour la journée ou planifier une semaine

d'événements autour d'un thème lié à la pauvreté, à l'exclusion sociale et économique ou au chômage. Différents médias, y compris les stations de radio et de télévision, les journaux et les sites Internet, peuvent prêter attention aux problèmes liés à la justice sociale.

Parler de justice sociale nous amène invariablement à nous interroger sur l'origine de cette notion. Habituellement, les historiens nous situent l'émergence de ce combat au début du 20<sup>e</sup> siècle, à l'époque des premières réactions organisées contre la société industrielle toute puissante et son étalage insolent de richesse côtoyant l'extrême pauvreté de la classe ouvrière. Les combats menés alors ont permis d'une part une réelle prise de

conscience et, pratiquement, des avancées notables dans le droit du travail, au moins dans les pays développés. Les uns y ont vu l'influence directe de la pensée marxiste, les autres ont davantage reconnu l'affirmation d'un courant de pensée humaniste en lien avec l'émergence de la doctrine sociale de l'église promue par le Pape Léon XIII. Il ne nous revient pas d'arbitrer ce débat. L'important est qu'il ait eu lieu et que la prise de conscience des uns et des autres ait pu faire avancer les choses. Les raisons de se réjouir existent, celles de s'alarmer aussi car, dans de trop nombreux pays, la notion de justice sociale reste un vœu pieux et n'entre pas en compte dans les réflexions gouvernementales.

## La mutualité, le socle de la justice sociale au Togo



Christian Zahn

L'association internationale de la mutualité (AIM), a tenu en janvier 2019 à Lomé, une conférence internationale consacrée aux évolutions des fédérations de mutuelles de santé et d'organismes d'assurance maladie. L'AIM regroupe des organismes à but non lucratif, qui fournissent une couverture sanitaire à près de 240 millions de personnes ainsi que des services ayant trait à l'assurance maladie obligatoire et/ou complémentaire. Sont présents 250 représentants de mutuelles. « La richesse d'une nation ne se mesure pas seulement à son Produit intérieur brut (PIB), mais aussi à travers différents mécanismes

mis en place pour plus de solidarité et une redistribution équitables des richesses du pays. Toute politique de santé doit être basée sur l'ambition et la solidarité », a déclaré Christian Zahn, président de l'AIM, à l'ouverture des travaux. « Le Togo s'est engagé à mettre en place de manière progressive une couverture maladie universelle en faveur de toutes les couches socioprofessionnelles. Le sujet fait déjà l'objet de discussions entre le gouvernement et ses partenaires sociaux », a confirmé Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique.

Source: republicoftogo

## Promotion de l'équité, un axe de la justice sociale au Togo



L'égalité genre au Togo est presque un principe acquis. Une réalité évidente. Tant du point de vue de la volonté politique que dans le renforcement de l'arsenal juridique et législatif. Des avancées sont constatées et recensées dans tous les domaines même si des zones d'ombre peuvent être identifiées parce qu'elles subsistent. C'est du moins ce qui ressort de la dernière enquête d'Afro-baromètre sur la promotion de l'égalité genre au Togo. Sur le front de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, les Togolais dans leur quasi-unanimité (96%) trouvent que les garçons et les filles ont les mêmes chances d'aller à l'école. Cela est une réelle aspiration traduite dans les faits, constate l'enquête. 90% des Togolais affirment que les femmes et les hommes ont aujourd'hui les mêmes chances d'avoir un emploi rémunéré. Et plus de huit Togolais sur 10 (82%) sont favorables à ce que les femmes aient les mêmes droits de possession ou de succession que les hommes en ce qui concerne le foncier. L'égalité genre se décline dans plusieurs domaines.

Et quant à l'éligibilité des femmes et des hommes aux postes politiques, les Togolais, à 84%, continuent à être parmi les leaders en comparaison aux 33 autres pays africains enquêtés par le réseau entre

2016 et 2018. Ce sentiment positif est consubstantiel aux effets induits par les multiples outils aussi bien politiques et législatifs édités pour repousser les frontières de la discrimination et des violences basées sur le genre. Ainsi, le Togo a enregistré au cours de ces dernières années un recul qualitatif de certaines des plus graves violences faites aux femmes comme l'excision. Les données du ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme, de la Protection de l'enfant et des personnes âgées le confirment. Au-delà, des progrès ont été également obtenus dans les domaines de l'éducation des filles et de l'accès des femmes à l'emploi.

Entre autres outils, l'adoption en 2015 d'un nouveau code pénal plus égalitaire, l'adoption aussi d'un nouveau code foncier balayant l'ambivalence des textes coutumiers et modernes qui pénalisaient les femmes. Sur un plan plus large, une stratégie nationale d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement à la révision de la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre a été élaborée. Des outils qui n'ont pourtant pas amélioré le niveau de l'accès des femmes en politique, l'accès au foncier et la persistance des violences physiques et sexuelles ainsi que les mariages précoces.

Source: autogo

## La justice sociale au Togo intègre bonne santé pour tous

Contribuer au renforcement des actions de promotion et de protection des droits de

l'Homme au Togo, tel est l'objectif du Collectif des associations contre l'impunité au Togo

(Cacit), en instaurant la soirée de récompense dénommée «La nuit des droits de l'Homme», avec pour thème « Renforçons notre engagement », et le domaine choisi pour travailler sur la justice sociale est le droit à la santé. La cérémonie de lancement officiel de cet événement annuel qui distingue les acteurs les plus performants dans leurs domaines en matière de la promotion des droits humains, s'est tenue le mercredi 16 janvier 2019, à l'Agora Senghor, à Lomé. Les acteurs ont été évalués et primés en fonction de la justice sociale; surtout ceux qui sont dans le domaine du développement durable. Il s'agit de les réunir ensemble pour déterminer des objectifs

La justice sociale est une condition fondamentale de la coexistence pacifique et prospère des hommes au sein des nations et entre les nations elles-mêmes. Nous servons la justice sociale lorsque nous défendons l'égalité des sexes ou les droits des peuples autochtones et des migrants. Nous faisons progresser la justice sociale lorsque nous abattons les obstacles liés au sexe, à l'âge, à la race, à l'appartenance ethnique, à la religion, à la culture ou au handicap. La viabilité passe par l'établissement de marchés qui permettent d'assurer une meilleure répartition des avantages du développement. Elle suppose la satisfaction d'une



Promotion de l'équité avec la chance donnée aux femmes

et surtout mettre en œuvre les plaidoyers et les lobbyings pour défendre la promotion des droits humains. « Pour cette année, pour cette édition, nous allons axer nos actions sur le droit à la santé et nous avons choisi le CHU Sylvanus Olympio pour être l'institution que nous allons chercher à corriger(...) on va voir comment arriver à améliorer le droit à la santé en espérant que cela aurait un rejaillissement sur les autres centres de santé du Togo », avait déclaré Spéro Mawoulé, président du Cacit.

demande croissante de produits et de services écologiques de la part des consommateurs. Elle implique également la pose des fondements nécessaires pour assurer la dignité, la stabilité et des perspectives au profit de tous les citoyens. En nous attelant à la tâche pour opérer cette transformation, nous devons intégrer l'inclusion sociale dans nos politiques et dans toutes les actions que nous mènerons.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

**FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19**  
#TogoSafe #FaisonsBLOC

- ✓ Vous avez 50 ans et plus ?
- ✓ Vous avez moins de 50 ans et souffrez d'une maladie chronique, et résidez dans le Grand Lomé ?

**Inscrivez-vous dès maintenant à la vaccination contre la COVID-19**

[vaccin.covid19.gouv.tg](http://vaccin.covid19.gouv.tg)

Ministère togolais de la Santé  
Coordination Nationale de Gestion de la Réponse contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO @Covid19TG

**FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19**

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID-19 ?  
**Ne vous rendez pas directement au centre de santé.**

- ✓ Commencez par vous inscrire sur [vaccin.covid19.gouv.tg](http://vaccin.covid19.gouv.tg)
- ✓ Vous recevrez ensuite votre code de confirmation et les détails du rendez-vous au centre de vaccination par SMS.
- ✓ Le jour J, rendez-vous au centre de vaccination avec une pièce d'identité et votre code de confirmation.

Ministère togolais de la Santé  
Coordination Nationale de Gestion de la Réponse contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO @Covid19TG

**FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19**

**Inscrivez-vous dès maintenant à la vaccination contre la COVID-19**

[vaccin.covid19.gouv.tg](http://vaccin.covid19.gouv.tg)

#TogoSafe #FaisonsBLOC

Ministère togolais de la Santé  
Coordination Nationale de Gestion de la Réponse contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO @Covid19TG

**FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19**

**Mon vaccin en 5 étapes**

- 1 Je me rends sur [vaccin.covid19.gouv.tg](http://vaccin.covid19.gouv.tg)
- 2 Je remplis le formulaire d'enrôlement
- 3 Je garde mon code de confirmation
- 4 Je reçois la date et le lieu de vaccination par SMS
- 5 Je me rends au centre désigné pour mon vaccin

Ministère togolais de la Santé  
Coordination Nationale de Gestion de la Réponse contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO @Covid19TG

**Réflexions**

Le bébé qui tombe de lui même, souvent ne pleure pas quand il sait qu'il est seul, ou personne ne l'a vu. Mais ce dernier pleure lorsqu'il aperçoit des gens autour de lui. Juste parce qu'il pense que les gens pouvaient l'empêcher de tomber et pourtant ne l'ont pas fait. C'est de même pour nous, ce qui fait le plus mal c'est d'avoir quelqu'un capable d'améliorer la situation dans la quelle tu es ou d'empêcher ta chute et qui refuse de le faire par méchanceté. C'est pas facile de digérer ces choses mais seul le courage et l'espoir nous donneront la force de vivre dans de telle situation.

**# Narutino de Dios**

Un pauvre ne doit pas faire compagnie avec un riche. Tel est ce que nos aînés nous disent. Est-ce que celui qui est ignorant et sait que cela ne l'avantage pas, doit toujours être en compagnie avec ceux qui ne sont pas instruits s'il veut vraiment avoir le savoir? Cette question reste posée à chacun de voir la véracité de la chose. Un pauvre qui ne cohabite pas avec un riche, ça sera difficile à lui s'il veut devenir riche. C'est vrai que lorsqu'on sera en compagnie avec ces derniers on sera tenté d'adopter leur mode de vie même si on a pas la capacité. Mais le reste c'est une question de conscience, de connaissance de soi-même. Celui qui veut devenir savant doit à un moment de sa vie être disciple d'un savant.

**# Narutino de Dios**

**Quelques ambassades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31

**Les bons plans et les bonnes adresses**

**COURRIER EXPRESS**

DHL (Otier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)  
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

**OPERATEURS TELEPHONIQUES**

MOOV: Tél: 22 20 13 20  
TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11  
TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

**SANTE GENERALISTES**

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Otier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30  
HÔTEL BALKAN (Otier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63  
LE MERLOT (Otier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

**MUSCULATION ET MASSAGE**

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»  
Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
AFT (Africa Fitness Time) Ot: Décon. Tél: 97 99 7919

**AGENCE DE COMMUNICATION**

AG Partners: Sise à Cassablanca  
[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)  
Larry Event Day (LED)  
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
Communication, Location d'espaces  
Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

**SUPERS MARCHES A LOME**

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
RAMCO (Otier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);  
Tél: 22 22 74 43

**FRUITS ET LEGUMES**

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Otier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919  
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90  
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

## Littérature orale

## Le conte à l'ère moderne

*Depuis la Renaissance, les contes font l'objet de réécritures, donnant naissance au fil des siècles à un genre écrit à part entière. Cependant, il est distinct du roman, de la nouvelle et du récit d'aventures par l'acceptation de l'in vraisemblance.*

L'histoire de l'Afrique n'est pas dans les livres, mais dans l'oralité et se conte sous l'arbre à palabres. De plus, en Afrique de l'ouest, le conte n'est pas un art mineur. Le conte permet de comprendre les structures et les lois qui régissent la société traditionnelle. Il diffuse des valeurs, des concepts religieux et des tabous.

Depuis les temps immémoriaux, le conte fait partie du patrimoine oral de l'humanité. Il se transmet (dans certaines sociétés encore) de génération en génération par la parole et rapporte à l'imaginaire collectif, à travers lequel se véhiculent les savoirs, les valeurs culturelles, la civilisation du peuple dont il est issu.

## Transmission et rôle des contes

On considère traditionnellement que la transmission des contes se fait de manière orale, c'est-à-dire de bouche à oreille.

Le conte traverserait ainsi les siècles par l'intermédiaire de la mémoire des hommes, plutôt que par celle des livres.

Ceci a pour conséquence qu'un conte diffère selon les époques et les pays : une même histoire possède ainsi un nombre important de variantes. On arrive à distinguer l'unité d'une histoire, derrière la multiplicité de ses variantes, par l'intermédiaire de la notion ethnographique de conte-type, qui définit une trame narrative par rapport à son contenu et à sa structure.

Par le conte, l'enfant s'inscrit donc dans l'histoire de l'homme. Le conte est un prodigieux outil d'intercommunication entre adultes et enfants. Le conte met au travail les angoisses et émotions. Selon le pédiatre et psychanalyste britannique Donald Winnicott : « Le petit enfant doit être capable



d'avoir peur afin d'être soulagé de ce qui est mauvais pour lui. Il a besoin de voir le mal en d'autres personnes, d'autres choses, d'autres situations ».

## Le conte s'adapte au temps moderne ?

Au-delà d'une modernité qui enthousiasme le monde, le conte est un genre littéraire qui ne saurait perdre sa valeur en Afrique, en particulier en Afrique de l'ouest.

Par ailleurs, le Togo, de son côté, dispose des conteurs de qualité comme Sanvi Alouwassio,

Allasane Sidibé, Mario Attidokpo...qui épatent le public.

Au Burkina Faso, le conteur Kientega Pingdéwindé Gérard envisage de valoriser l'outil digital en diffusant la littérature orale dans les milieux pédagogiques et en institutionnalisant le conte 2.0 à travers la création de l'émission « Contes et légendes » sur les réseaux sociaux. En effet, en ces temps de pandémie, Kientega Pingdéwindé Gérard ne pouvait guère ignorer les horizons du numérique. Dès les semaines du semi-confinement de 2020, installé dans « l'Atelier

de la Forge » de son jardin ouagalais, Kientega Pingdéwindé investit Facebook pour des directs quotidiens ; rapporte nos confrères du JeuneAfricain.

Pour la 3ème édition des « Grandes nuits du conte » qui se déroulera du 23 mars au 26 mars 2021 dans la cour du Larlé Naaba Tigré au Burkina Faso, Kientega Pingdéwindé digitalise toutes les activités. Les amoureux du conte pourront vivre depuis leur compte social « Facebook » les différentes activités des « Grandes nuit du conte ».

**Nadia Edodji**

## Lire

## « L'enfant noir » de Camara Laye. Ed Plon. Pp 99

« ...Mon oncle Sékou, le plus jeune de mes oncles paternels, n'avait pas cette intransigeance. D'une certaine façon, il était plus proche de moi : sa jeunesse le rapprochait de moi. Il y avait en lui une exubérance qui me plaisait fort, et qui se traduisait par une grande abondance de paroles. Sitôt qu'il commençait à parler, mon oncle Sékou devenait intarissable. Je l'écoutais volontiers – tout le monde l'écoutait volontiers – car rien de ce qu'il disait n'était

insignifiant, et il le disait avec une merveilleuse éloquence. J'ajoute que son exubérance n'allait pas sans qualités profondes et que ces qualités étaient sensiblement les mêmes que celles de mon oncle Mamadou. À l'époque où je l'ai connu, il n'était pas encore marié : fiancé seulement, ce qui était un motif de plus de le rapprocher de moi. Il était employé au chemin de fer Conakry-Niger. Lui aussi fut toujours parfait à mon égard, et parce que l'âge mettait moins de distance entre nous, il fut plus pour moi un frère aîné qu'un oncle. Le lendemain

et mon dernier jour de vacances épuisé, mon oncle Mamadou me conduisit à ma nouvelle école. Travaille ferme à présent, me dit-il, et Dieu te protégera. Dimanche, tu me conteras tes premières impressions. Dans la cour, où l'on me donna les premières indications, au dortoir, ou j'allai ranger mes vêtements, je trouvai des élèves venus comme moi de Haute-Guinée, et nous fîmes connaissance ; je ne me sentis pas seul. Un peu plus tard, nous entrâmes en classe. Nous étions, anciens et nouveaux, réunis dans une même grande

salle. Je me préparai à mettre les bouchées doubles, songeant à tirer déjà quelque parti de l'enseignement qu'on donnerait aux anciens, tout en m'en tenant évidemment au mien propre ; mais presque aussitôt je m'aperçus qu'on ne faisait pas grande différence entre anciens et nouveaux il semblait plutôt qu'on s'apprêtait à répéter aux anciens, pour la deuxième, voire pour la troisième fois, le cours qu'on leur avait seriné dès la première année. « Enfin, on verra bien ! » pensai-je ; mais j'étais néanmoins troublé ; le procédé me paraissait

pas de bon augure. Pour commencer, on nous dicta un texte très simple. Quand le maître corrigea les copies, j'eus peine à comprendre qu'elles pussent fourmiller de tant de fautes. C'était, je l'ai dit, un texte très simple, sans surprises, où pas un de mes compagnons de Kouroussa n'eût trouvé occasion de trébucher. Après, on nous donna un problème à résoudre ; nous fûmes très exactement deux à trouver la solution ! J'en demeurai atterré : était-ce là l'école où j'accéderais à un niveau supérieur ?... »

## Covid-19-déchets médicaux et dangereux

**L'Afrique risque-t-elle encore d'être la poubelle du monde ?**

**L'idée selon laquelle l'Afrique est le dépotoir du monde est-elle encore valable ? Les dirigeants du continent peuvent-ils encore permettre que des déchets soient convoyés d'ailleurs vers leurs pays ? Le déversement de plusieurs tonnes de déchets dangereux en Tunisie et au Liberia en pleine pandémie de Covid-19, a poussé la Convention de Bamako qui s'occupe de cette question, à réagir.**

Entre les mois de mai et juillet 2020, la Tunisie a enregistré l'importation illégale d'environ 282 conteneurs de déchets dangereux dont des déchets ménagers en provenance d'Italie. « Les exportateurs ont utilisé des procédures illégales et tenté d'exploiter les failles de nos procédures d'importation pour expédier 120 000 tonnes de déchets ménagers dangereux en Tunisie. C'est une violation de la Convention de Bamako. Ce sont des déchets dangereux qui n'auraient pas dû être exportés vers aucun autre pays d'Afrique », a clarifié Youssef Zidi du ministère de l'Environnement de la Tunisie.

Le directeur général de l'Agence de protection de l'environnement du Liberia, Wilson Tarpeh, a de son côté annoncé l'expédition récente de 4 conteneurs de déchets plastiques contaminés par un exportateur grec. Le représentant du gouvernement libérien a déclaré que l'expédition était illégale et constituait une

violation de la Convention de Bamako, indiquant que l'Union européenne avait ouvert une enquête sur la question.

Il poursuit en disant que les conteneurs sont toujours au Liberia malgré la visite de la compagnie maritime exportatrice au Liberia sans engagement formel de rapatrier les conteneurs en Grèce. Cette situation devrait tout de même inquiéter... Que des individus ou des sociétés expédient illégalement des tonnes de déchets sur un territoire étranger et qu'ensuite l'on ne soit pas en mesure de renvoyer purement et simplement ces déchets ?

Ces importateurs n'ont pas prouvé leurs capacités à faire une gestion écologiquement viable de ces déchets. Et s'ils en étaient capables, les pays africains ont-ils déjà fini de traiter correctement les déchets produits par leurs propres populations pour recevoir maintenant les déchets d'autres pays ? il faut aussi préciser que les pays d'origine

de ces déchets sont plus développés que les nôtres, ont plus de moyens financiers, techniques, technologiques etc...

Donc, ce sont les Africains qui doivent subir les effets néfastes de n'importe quel type de poison ? Comme d'habitude, les fils d'Afrique peuvent mourir comme des mouches, leur espérance de vie peut continuer à diminuer, cela n'émeut personne. Cette pratique d'un autre âge doit prendre fin sur le continent africain et les contrevenants doivent subir la rigueur de la loi.

« Les côtes africaines méritent un environnement propre. Il est assez décourageant de recevoir des rapports d'expédition de déchets indésirables vers la Tunisie et le Liberia. Nous avons besoin de mécanismes pour inverser ces voies illicites de déchets dangereux », peut-on noter dans une déclaration du ministre de l'Environnement, du Climat, du Tourisme et de l'Hôtellerie du Zimbabwe lors d'une réunion virtuelle des Parties à la Convention



**Des déchets dangereux**

de Bamako.

Le bureau de la Convention temporairement hébergé au sein du bureau Afrique du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) conseille aux pays africains de redoubler de vigilance pour protéger le continent du déversement illégal de déchets médicaux et dangereux, en particulier pendant la crise sanitaire en cours causée par la pandémie de la Covid-19.

La présidente de la Convention a saisi cette opportunité pour demander à ce que les cas d'importation illicite des déchets en Afrique soient traités en application du texte de la Convention de Bamako, interdisant complètement et sans exception, l'importation des déchets dangereux dans les Parties contractantes. Le

bureau de la Convention de Bamako a exhorté tous les pays africains à adhérer à la Convention et à accélérer la mise en œuvre des plans nationaux et régionaux de gestion des déchets dangereux.

Il a également demandé aux membres de la Convention ainsi qu'aux partenaires internationaux de soutenir les pays touchés à renvoyer les déchets dangereux vers les pays d'origine. Cela ne devrait en principe souffrir d'aucune difficulté. Le retour à l'envoyeur doit être automatique. L'Afrique en a assez d'être constamment la poubelle du monde. Que chaque pays prenne la responsabilité de gérer ses déchets sur son territoire et que les hommes d'affaires véreux soient mis hors d'état de nuire.

**Edem Dadzie**

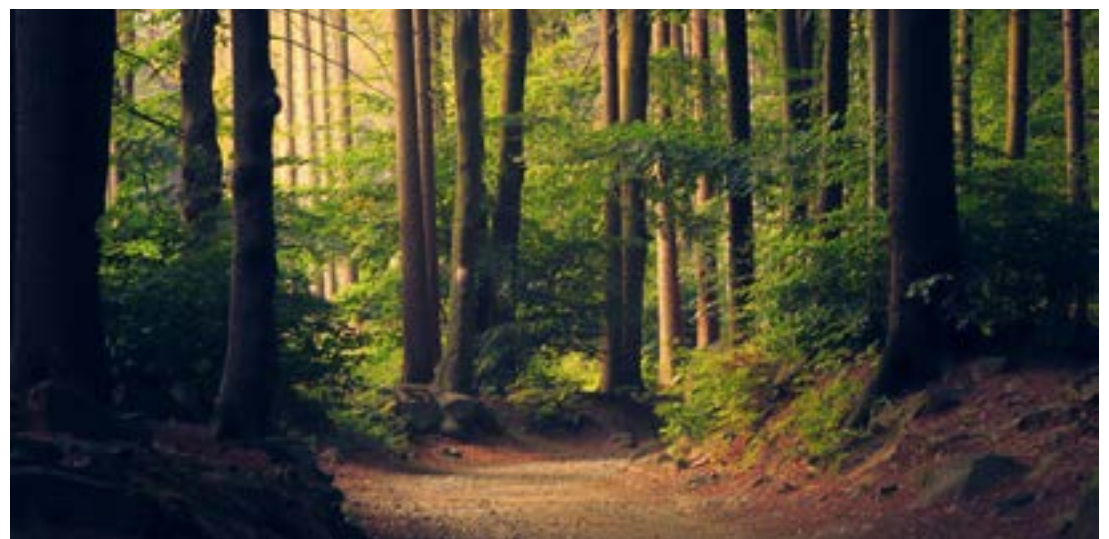
## Forêts

**La pandémie de Covid-19 rappelle qu'il faut les préserver**

**La pandémie de Covid-19 que connaît le monde entier depuis bientôt deux ans, est venue rappeler à tous la dure réalité : l'existence humaine est impossible sans les forêts. Les bienfaits que l'humanité retire de ces écosystèmes sont immenses. Malheureusement, la destruction des forêts se poursuit à un rythme vertigineux. Le 21 mars dernier, le monde entier a célébré la journée internationale des forêts. Leur conservation et leur agrandissement sont urgents.**

Le secteur forestier a fourni des produits de santé essentiels et vitaux pendant la pandémie, tels que des masques, des produits de nettoyage et de l'éthanol utilisé dans les désinfectants. Par ailleurs, les espaces verts, les parcs et les forêts ont été essentiels en ces temps de distanciation sociale. Des forêts saines et bien gérées agissent également comme des tampons naturels contre les zoonoses (maladies transmissibles de l'animal à l'Homme), prévenant ainsi le risque de futures pandémies.

Le coronavirus, Ebola, Lassa, la grippe aviaire etc... sont des zoonoses. Ces dernières années, le monde ne connaît essentiellement que des zoonoses. La préservation des forêts et de la biodiversité qu'elles renferment permettra d'empêcher ou du moins de limiter leur survenue. « Malgré leur importance évidente, les forêts continuent d'être menacées. Chaque année, sept millions d'hectares de forêts naturelles sont convertis en d'autres utilisations des sols, telles que l'agriculture



**Une forêt**

commerciale à grande échelle et d'autres activités économiques. Et si le rythme de la déforestation a ralenti au cours de la dernière décennie, la perte de la couverture arborée s'est poursuivie sans relâche sous les tropiques, en grande partie à cause de causes humaines et naturelles », nous apprend

Liu Zhenmin, chef du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA). Le thème de la journée internationale de cette année, « la restauration des forêts : une voie vers la reprise et le bien-être », s'aligne également sur la décennie des Nations unies pour la restauration

des écosystèmes, de 2021 à 2030. « Si nous n'agissons pas maintenant, nous risquons d'atteindre un point de non-retour », a averti le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans son message pour la journée, tout en notant qu'il n'est pas trop tard pour agir.

**TM et ONU Info**

## Transit de drogue par le PAL

## Le Haut conseil pour la mer veut trouver les personnes impliquées

Selon des informations rendues publiques par des médias internationaux dont RFI il y a quelques jours, le 2 mars 2021, la police nigérienne interceptait à Niamey, dix-sept (17) tonnes de résine de cannabis, d'une valeur marchande de 20 milliards de FCFA en provenance du Liban et ayant transité par le Port autonome de Lomé (PAL) où elle a échappé à la vigilance des services des douanes du Togo. Le Haut conseil pour la mer (HCM) se penche sur l'affaire et veut situer les responsabilités.



La réputation du PAL qui veut devenir incontournable en Afrique à cause de son positionnement et de ses multiples atouts, est à ce prix. « À la réception de l'information relative à la saisie de la résine de cannabis au Niger dans un entrepôt où les colis ont été déchargés d'un conteneur

ayant transité par le Port autonome de Lomé (PAL), les autorités togolaises ne sont pas restées les bras croisés », explique le Haut Conseil pour la mer (HCM).

Le Togo a immédiatement mis en relation, l'Office central de répression du trafic illicite des drogues et du blanchiment (OCTRIDB)

et l'unité du Niger l'OCTRIS, ce qui a permis au pays de retracer le circuit de la cargaison depuis le Liban et de comprendre par quel moyen la drogue a échappé au système de détection mis en place au Port autonome de Lomé.

«Le conteneur en cause a été embarqué au port

de Beyrouth au Liban le 6 octobre 2020. Il a fait une escale en transbordement au port d'Algésiras en Espagne avant d'être réembarqué pour le PAL le 28 octobre 2020. Il a été débarqué au PAL le 11 novembre 2020, et a ensuite été chargé sur le camion qui a servi à son transport vers

le Niger le 25 novembre et sorti du territoire togolais par le poste douanier de Cinkassé», rappelle le HCM.

Avec toutes ces précisions, il devrait être facile de retrouver les personnes qui ont contribué au transit de cette marchandise illégale. Selon le HCM, la cargaison a visiblement été traitée comme les autres pour des raisons de célérité dans les formalités d'enlèvement, étant entendu que les conteneurs en transit ne sont pas systématiquement scannés s'ils ne font pas objet de requête.

L'on annonce que les investigations se poursuivent sur le territoire togolais et que sept personnes dont le responsable de la société ayant géré le dossier du conteneur, le transitaire du conteneur, le propriétaire et le conducteur du camion ayant transporté le conteneur de Lomé à Niamey, seront auditionnées.

Togo Matin et AfreePress

# ACHETEZ & LISEZ DESORMAIS



**SUR**  
MON **KIOSK.com**  
[www.monkiosk.com](http://www.monkiosk.com)

**sur le portail**  
 **Lome.com**  
[www.alome.com](http://www.alome.com)

[WWW.TOGOMATIN.TG](http://WWW.TOGOMATIN.TG)

 : @Togomatin1  
 : Togomatin  
 : [instagram.com / togomatin](https://www.instagram.com/togomatin)  
 : [www.togomatin.tg](http://www.togomatin.tg)

Zoom sur le Togo qui qui impacte, brille et ose

Suivez notre actualité sur whatsapp (infos en DM) [www.togomatin.tg](http://www.togomatin.tg)

# Swift-On

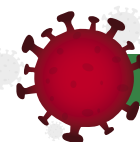


Avec Swift-On, vous recevez un mail de confirmation pour toutes vos opérations internationales.



**BANK OF AFRICA**

BMCE GROUP



STOP COVID-19